

AU QUOTIDIEN

Adoptez les bons réflexes **CONTRE LES CAMBRIOLAGES**



Installez des équipements adaptés et conformes (système d'alarme, volets, grilles anti-effraction, détecteurs...)



Photographiez vos objets de valeurs et gardez les factures (bijoux, objets connectés, électroménager...)



Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'emménager (ou si vous venez de perdre vos clés)



Confiez votre double de clés à un proche de confiance ou cachez les en lieu sûr (ne pas les placer près du domicile)



Fermez vos portes, fenêtres et volets. Verrouillez les accès de votre habitation (même en cas de courte absence)



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité (appelez la société mentionnée si besoin)



Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : **composez le 17**. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés !

www.ville-colomiers.fr
COLOMIERS

EN VACANCES

Adoptez les bons réflexes CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Évitez de publier vos photos de vacances sur les réseaux sociaux pendant votre absence



Signalez votre absence au commissariat de la Police nationale, à la Police municipale ou à votre entourage



Faites suivre votre courrier postal ou le faire relever par une personne de confiance



Transférez votre ligne de téléphone fixe sur votre mobile (contactez votre opérateur)



Créez l'illusion de votre présence sur les lieux (programmeur de lumière, véhicule stationné...)



L'été, évitez de laisser vos fenêtres ouvertes (surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique)

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en week-end et en vacances l'esprit tranquille !

Signalez votre absence en vous inscrivant à la Mairie - accueil Police municipale (1^{er} étage), ou via le formulaire proposé sur le site Internet de la Ville de Colomiers (impératif huit jours avant la date de départ).

Les agents de la Police municipale et nationale surveilleront votre logement ou votre commerce à Colomiers.



Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : **composez le 17**. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés !

www.ville-colomiers.fr
COLOMIERS

